

■ **Société Protectrice des Animaux de Neuchâtel et environs**, à Bevaix, rue du Jordil 17. association. Statuts du: 04.05.1990. But: protection et sauvegarde des animaux; recueillir dans un ou plusieurs refuges, dont elle assure la gestion, les animaux abandonnés et chercher à les placer; s'occuper de toutes les questions intéressant les animaux; veiller au respect de la législation dans la sphère d'activité et agir au besoin en ce sens. Ressources: cotisations, dons, subventions et legs. Signature collective à deux de Földers Xenia, de Schaffhouse, à Bevaix, présidente, ou signature collective à deux avec la présidente de Borioli Alain Denis, de Bevaix, à Colombier (NE), et Yerly Chantal, de Tramelan à Neuchâtel, membres du comité.  
Journal no 504 du 25.02.2002  
(00365102 / CH-645.4.095.648-7)